



**Notice d'aide au paramétrage des
contrats prévoyance ou
complémentaire santé**

SOMMAIRE DU DOCUMENT

Informations générales sur la DSN (page 3)

Points importants pour votre déclaration DSN : cotisations (page 4)

Points importants pour votre déclaration DSN : paiements (page 5)

Paramétrage des cotisations individuelles : Adhésion (pages 6 et 7)

Paramétrage des cotisations individuelles : Affiliation (pages 8 et 9)

Illustration d'une modification de fiche de paramétrage en cas de changement de références contrats (page 11)

Illustration d'une modification de fiche de paramétrage en cas de fusion de références contrats (page 12)

Illustration d'une modification de fiche de paramétrage en cas de normalisation de code population (page 13)

En complément des fiches de paramétrage DSN de vos contrats prévoyance et complémentaire santé, cette notice a pour but de vous aider à paramétrer les rubriques Adhésion et Affiliation dans votre logiciel de paie.

Cette notice respecte les cahiers techniques de la **norme NEODeS en vigueur**. Pour mémoire :

- Une rubrique d'usage **obligatoire (O)** doit être présente si le groupe ou le sous-groupe auquel elle appartient est présent.
- Une rubrique d'usage **conditionnel (C)** doit être présente si la condition associée à sa présence est remplie. Une rubrique conditionnelle ne peut jamais être à zéro ou à blanc.
- Une rubrique d'usage **facultatif (F)** doit être présente si l'utilisation est justifiée.



Point d'attention

Le paramétrage des contrats DSN déjà effectué dans votre logiciel de paie est susceptible d'évoluer. **Il est donc indispensable d'utiliser les données figurant dans votre dernière fiche de paramétrage DSN KLESIA.**



Comment faire ?

Comment télécharger votre fiche de paramétrage DSN ?

- Depuis votre espace client entreprise KLESIA <https://www.klesia.fr/web/professionnels/login>
- Depuis votre tableau de bord **Net Entreprises** en cliquant sur le lien « Accéder à vos fiches de paramétrage » situé en bas de page dans le bloc « Services complémentaires ». Si vous êtes tiers-déclarant, il est nécessaire de déposer au préalable une première DSN réelle ou de test pour pouvoir télécharger la fiche de l'entreprise déclarée.



Besoin d'aide ?

Pour plus d'information sur le paramétrage de vos contrats prévoyance et complémentaire santé, nous vous invitons :

- à consulter la bibliothèque de documents métier <http://dsn-info.custhelp.com/app/doc/list/p/237>
- à contacter votre éditeur de paie



Points importants pour votre déclaration DSN (1/2) : cotisations

Point d'attention majeur



Référence contrat
S21.G00.15.001

Type de composant
S21.G00.79.001

Pour chaque référence contrat KLESIA ayant du personnel couvert et figurant dans votre fiche de paramétrage, votre DSN doit être complète. Votre déclaration doit comporter :

- un bloc « référence contrat » (S21.G00.15) par contrat souscrit par l'entreprise
- un bloc « type de composant » (S21.G00.79) et un bloc « Cotisation individuelle » (S21.G00.81) par adhésion de chaque salarié aux contrats de l'entreprise

La référence contrat KLESIA figurant dans votre DSN doit être complète et ne comporter ni espace ni caractères spéciaux

Respecter obligatoirement les types de composants indiqués dans la fiche de paramétrage afin de garantir la prise en compte de vos cotisations

Pour vous assurer du bon format des paramètres, nous vous conseillons de copier-coller les informations de la fiche de paramétrage, ou de charger le flux xml si votre logiciel le permet

Cas particulier des cotisations établissement

Cotisation établissement
S21.G00.82

La cotisation établissement doit être utilisée uniquement via le bloc 82 pour déclarer les contributions aux fonds de financement du paritarisme dans la branche des fleuristes

Lorsque votre fiche de paramétrage comporte plusieurs contrats, rattacher la cotisation établissement à un seul contrat (peu importe lequel) via l'identifiant technique d'adhésion prévoyance

Le taux ou le montant de la cotisation établissement à appliquer figurent dans la zone « libellé cotisation établissement » de la fiche de paramétrage



Points importants pour votre déclaration DSN (2/2) : paiements

Versement OPS (S21.G00.20)

Les organismes complémentaires attendent un bloc « Versement organisme de protection sociale » au moment du versement soit pour un contrat prévoyance à échéance de paiement trimestrielle un versement dans les DSN de mars, juin, septembre et décembre

Versement Identifiant OPS S21.G00.20.001

Renseigner le code organisme KLESIA : P0959 (KLESIA Prévoyance), P0971 (CARCEPT Prévoyance) ou P0954 (IPRIAC)

Date de paiement S21.G00.20.011

La date de paiement des cotisations correspond au dernier jour du mois suivant du trimestre échu

SIRET Payeur S21.G00.20.012

Un paiement unique pour l'ensemble de vos établissements est possible en DSN via l'utilisation du SIRET payeur

Période affectation du versement S21.G00.55.004

La période d'affectation doit être de nature trimestrielle. Exemple : indiquez « 2020T01 » pour les paiements effectués en janvier, février et mars 2020

Exemple



Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959), IPRIAC (P0954), CARCEPT (P0971)

Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage

Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
01/01/2020 31/12/2023	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005	Trimestriel	S21.G00.79.001 11	0,47%	BASE CONVENTIONNELLE NON CADRE IMMOBILIER TRANCHE A PREVOYANCE
	P0959 B	GP0959 C	K0000002004288 A		240				
01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K0000002004288		240	Trimestriel	13	0,47%	BASE CONVENTIONNELLE NON CADRE IMMOBILIER TRANCHE B PREVOYANCE

DSN

Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
S21.G00.15	Adhésion Prévoyance - Adhésion de l'établissement à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc doit être répété autant de fois qu'il y a de contrats collectifs de Prévoyance et/ou de Complémentaire Santé souscrits par l'employeur.			
	Référence du contrat de Prévoyance	<input type="radio"/>	S21.G00.15.001	Indiquez la référence contrat figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple pour le contrat BASE CONVENTIONNELLE NON CADRE IMMOBILIER : K0000002004288 A
	Code organisme de Prévoyance	<input type="radio"/>	S21.G00.15.002	Indiquez le code organisme indiqué dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple = P0959 B
	Code délégataire de gestion	<input type="radio"/>	S21.G00.15.003	Rubrique à renseigner uniquement si elle est valorisée dans votre fiche de paramétrage KLESIA (concerne uniquement les contrats Immobilier Prévoyance). Dans notre exemple = GP0959 C
	Personnel couvert	<input type="radio"/>	S21.G00.15.004	Indiquez l'un des deux codes suivants : 01 - Oui, si le contrat couvre au moins un salarié de l'établissement 02 - Non, si le contrat ne couvre aucun salarié de l'établissement.
Identifiant technique Adhésion	<input type="radio"/>	S21.G00.15.005	Cet identifiant est interne au message DSN et doit être unique pour chaque adhésion. Dans une DSN mensuelle, il permet de faire le lien : - avec les affiliations prévoyance (« Identifiant technique Adhésion - S21.G00.70.013 ») - avec les cotisations établissement (« Référence réglementaire ou contractuelle – S21.G00.82.005 »)	

Exemple



Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959)

Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage

Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
31/05/2019	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001 P0959 B	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008 C	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003 0000009990005PHPO003 A	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005 221	Trimestriel	S21.G00.79.001 11	1.40	PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL
31/05/2019	P0959		0000009990005PHPO003		221	Trimestriel	13	1.40	PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL

DSN

Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
S21.G00.15	Adhésion Prévoyance - Adhésion de l'établissement à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé souscrit auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc doit être répété autant de fois qu'il y a de contrats collectifs de Prévoyance et/ou de Complémentaire Santé souscrits par l'employeur.			
	Référence du contrat de Prévoyance	<input type="radio"/>	S21.G00.15.001	Indiquez la référence contrat figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple pour le contrat PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL: 0000009990005PHPO003 A
	Code organisme de Prévoyance	<input type="radio"/>	S21.G00.15.002	Indiquez le code organisme indiqué dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple = P0959 B
	Code délégataire de gestion	<input type="radio"/>	S21.G00.15.003	Rubrique à renseigner uniquement si elle est valorisée dans votre fiche de paramétrage KLESIA (concerne uniquement les contrats Immobilier Prévoyance). Dans notre exemple, ne rien renseigner C
	Personnel couvert	<input type="radio"/>	S21.G00.15.004	Indiquez l'un des deux codes suivants : 01 - Oui, si le contrat couvre au moins un salarié de l'établissement 02 - Non, si le contrat ne couvre aucun salarié de l'établissement.
Identifiant technique Adhésion	<input type="radio"/>	S21.G00.15.005	Cet identifiant est interne au message DSN et doit être unique pour chaque adhésion. Dans une DSN mensuelle, il permet de faire le lien : - avec les affiliations prévoyance (« Identifiant technique Adhésion - S21.G00.70.013 ») - avec les cotisations établissement (« Référence réglementaire ou contractuelle – S21.G00.82.005 »)	

Exemple



Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959), IPRIAC (P0954), CARCEPT (P0971)

Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage

Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
01/01/2020 31/12/2023	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005	Trimestriel	S21.G00.79.001	0,47%	BASE CONVENTIONNELLE NON CADRE IMMOBILIER TRANCHE A PREVOYANCE
	P0959	GP0959	K00000002004288		240 		11 		
01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002004288		240	Trimestriel	13 	0,47%	BASE CONVENTIONNELLE NON CADRE IMMOBILIER TRANCHE B PREVOYANCE

DSN

Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance - Rattachement d'un individu à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé ou Retraite Supplémentaire souscrit par son employeur auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc est relié à une "Adhésion Prévoyance" S21.G00.15 par l'identifiant technique adhésion S21.G00.70.013.			
	Code option retenue par le salarié	C	S21.G00.70.004	Donnée non utilisée par KLESIA. Ne pas renseigner cette rubrique.
	Code population de rattachement	C	S21.G00.70.005	Indiquer le code figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple: 240
	Identifiant technique Affiliation	O	S21.G00.70.012	Identifiant de l'affiliation au contrat de Prévoyance. Cet identifiant technique est interne au message et doit être unique pour chacune des affiliations du salarié concerné. Dans une déclaration mensuelle, il permet de faire le lien avec la ou les bases assujetties déclarées, via la rubrique « Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005 ».
	Identifiant technique Adhésion	O	S21.G00.70.013	Identifiant de l'adhésion au contrat de Prévoyance, Santé. Cet identifiant doit correspondre à la valeur de la rubrique « S21.G00.15.005 » déclarée dans un sous-groupe « Adhésion Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire - S21.G00.15 ». Il permet de faire le lien avec les blocs décrivant les données de gestion du contrat Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire dans le message.
Type de base ou forfait	O	S21.G00.79.001	Modalités de valorisation. Dans notre exemple pour le contrat K00000002004288 : 11 – Tranche A Prévoyance 13 – Tranche B Prévoyance.	

Exemple



Je cotise à KLESIA PREVOYANCE (P0959)

Cotisations individuelles :

Fiche de paramétrage

Dates de début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité de paiement des cotisations	Type de base ou de forfait	Montant et / ou Taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
	S21.G00.15.002 S21.G00.20.001	S21.G00.15.003 S21.G00.20.008	S21.G00.15.001 S21.G00.55.003	S21.G00.70.004 S21.G00.73.002	S21.G00.70.005				
31/05/2019	P0959		0000009990005PHPO003		221 	Trimestriel	11 	1.40	PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL
31/05/2019	P0959		0000009990005PHSO004		221	Trimestriel	13 	1.40	PHARMACIE CADRE REGIME CONVENTIONNEL

DSN

Structure	Libellé	Usage	N° rubrique	Commentaires
S21.G00.70	Affiliation Prévoyance - Rattachement d'un individu à un contrat collectif de Prévoyance, Complémentaire Santé ou Retraite Supplémentaire souscrit par son employeur auprès d'une institution de prévoyance, mutuelle ou société d'assurance. Ce bloc est relié à une "Adhésion Prévoyance" S21.G00.15 par l'identifiant technique adhésion S21.G00.70.013.			
	Code option retenue par le salarié	C	S21.G00.70.004	Donnée non utilisée par KLESIA. Ne pas renseigner cette rubrique.
	Code population de rattachement	C	S21.G00.70.005	Indiquer le code figurant dans votre fiche de paramétrage KLESIA. Dans notre exemple: 221
	Identifiant technique Affiliation	O	S21.G00.70.012	Identifiant de l'affiliation au contrat de Prévoyance. Cet identifiant technique est interne au message et doit être unique pour chacune des affiliations du salarié concerné. Dans une déclaration mensuelle, il permet de faire le lien avec la ou les bases assujetties déclarées, via la rubrique « Identifiant technique Affiliation - S21.G00.78.005 ».
	Identifiant technique Adhésion	O	S21.G00.70.013	Identifiant de l'adhésion au contrat de Prévoyance, Santé. Cet identifiant doit correspondre à la valeur de la rubrique « S21.G00.15.005 » déclarée dans un sous-groupe « Adhésion Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire - S21.G00.15 ». Il permet de faire le lien avec les blocs décrivant les données de gestion du contrat Prévoyance, Santé, Retraite supplémentaire dans le message.
Type de base ou forfait	O	S21.G00.79.001	Modalités de valorisation. Dans notre exemple pour le contrat 0000009990005PHSO003 : 11 – Tranche A Prévoyance 13 – Tranche B Prévoyance	



Illustrations de modification de paramétrage

Illustration de la fiche de paramétrage en cas de modification de références contrats

Ancienne fiche de paramétrage

	Début et fin de validité	Code organisme	Code délégataire	Référence contrat	Code option	Code population	Périodicité paiement	Type de base ou forfait	Montant et/ou taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
		15.002 20.001	15.003 20.008	15.001 55.003	70.004 73.002	70.005				
1	01/01/2018	P0959		0007675250004IMOS 008		221	Trimestriel	18	1,24 %	- CCN IMMOBILIER - CADRE ART 4/4BIS - Base forfaitaire Prévoyance (par exemple PMSS ...) / Pmss - ADULTE (MALADIE FORFAIT)
1	01/01/2018	P0959		0007675250004IMOS 008		221	Trimestriel	18	0,68 %	- CCN IMMOBILIER - CADRE ART 4/4BIS - Base forfaitaire Prévoyance (par exemple PMSS ...) / Pmss - ENFANT (MALADIE FORFAIT)
3	01/01/2018	P0959		00076752500042178 004		221	Trimestriel	11	3,69 %	- NOUVELLE GAMME - DEPARTEMENT DES - CADRE ART 4/4BIS - Tranche A prévoyance
3	01/01/2018	P0959		00076752500042178 004		221	Trimestriel	13	5,84 %	- NOUVELLE GAMME - DEPARTEMENT DES - CADRE ART 4/4BIS - Tranche B prévoyance

La référence contrat de ce produit va évoluer dans la nouvelle fiche de paramétrage

Pas de modification de paramétrage sur ce contrat

Nouvelle fiche de paramétrage

1	01/01/2018 31/12/2019	P0959		0007675250004IMOS 008		221	Trimestriel	18	1,24 %	- CCN IMMOBILIER - CADRE ART 4/4BIS - Base forfaitaire Prévoyance (par exemple PMSS ...) / Pmss - ADULTE (MALADIE FORFAIT)
1	01/01/2018 31/12/2019	P0959		0007675250004IMOS 008		221	Trimestriel	18	0,68 %	- CCN IMMOBILIER - CADRE ART 4/4BIS - Base forfaitaire Prévoyance (par exemple PMSS ...) / Pmss - ENFANT (MALADIE FORFAIT)
1	01/01/2020 31/12/2023	P0959		K00000002003325		221	Trimestriel	18	0,68 %	- FRAIS DE SANTE BASE CONVENTIONELLE REGIME GENERAL - CADRES (221) IFF GESTION 414592246 - Base forfaitaire Prévoyance (par exemple PMSS ...) / Cotisation ENFANT en pourcentage PMSS
1	01/01/2020 31/12/2023	P0959		K00000002003325		221	Trimestriel	18	1,24 %	- FRAIS DE SANTE BASE CONVENTIONELLE REGIME GENERAL - CADRES (221) IFF GESTION 414592246 - Base forfaitaire Prévoyance (par exemple PMSS ...) / Cotisation salarié en pourcentage PMSS
3	01/01/2018	P0959		00076752500042178 004		221	Trimestriel	11	3,69 %	- NOUVELLE GAMME - DEPARTEMENT DES - CADRE ART 4/4BIS - Tranche A prévoyance
3	01/01/2018	P0959		00076752500042178 004		221	Trimestriel	13	5,84 %	- NOUVELLE GAMME - DEPARTEMENT DES - CADRE ART 4/4BIS - Tranche B prévoyance

Rappel de l'ancienne référence contrat avec l'apparition de la date de fin de validité du contrat

Nouvelle référence contrat à paramétrer avec la date d'entrée en vigueur du contrat

Pas de modification de paramétrage sur ce contrat. Les lignes restent inchangées.

Ancienne fiche de paramétrage

	Début et fin de validité	Code organisme 15.002 20.001	Code délégataire 15.003 20.008	Référence contrat 15.001 55.003	Code option 70.004 73.002	Code population 70.005	Périodicité paiement	Type de base ou forfait 79.001	Montant et/ou taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
1	01/01/2018	P0959	GP0959	0017096180002C049 030		302	Trimestriel	11	0,5 %	- CCN IMMOBILIER - CADRE ART 4/4BIS DISPENSE D'AFFILIATION - Tranche A prévoyance
1	01/01/2018	P0959	GP0959	0017096180002C049 030		302	Trimestriel	13	0,5 %	- CCN IMMOBILIER - CADRE ART 4/4BIS DISPENSE D'AFFILIATION - Tranche B prévoyance
2	01/01/2018	P0959	GP0959	0017096180002IMOP 028		302	Trimestriel	11	0,47 %	- CCN IMMOBILIER REGIME CONV OBLIGATOIRE - CADRE ART 4/4BIS DISPENSE D'AFFILIATION - Tranche A prévoyance
2	01/01/2018	P0959	GP0959	0017096180002IMOP 028		302	Trimestriel	13	0,47 %	- CCN IMMOBILIER REGIME CONV OBLIGATOIRE - CADRE ART 4/4BIS DISPENSE D'AFFILIATION - Tranche B prévoyance
3	01/01/2018	P0959	GP0959	0017096180002IMP1 029		302	Trimestriel	11	1,94 %	- CCN IMMOBILIER REGIME COMPLEMENTAIRE - CADRE ART 4/4BIS DISPENSE D'AFFILIATION - Tranche A prévoyance
3	01/01/2018	P0959	GP0959	0017096180002IMP1 029		302	Trimestriel	13	2,9 %	- CCN IMMOBILIER REGIME COMPLEMENTAIRE - CADRE ART 4/4BIS DISPENSE D'AFFILIATION - Tranche B prévoyance

La référence contrat de ce produit va fusionner dans la nouvelle fiche de paramétrage

La référence contrat de ce produit va évoluer dans la nouvelle fiche de paramétrage

La référence contrat de ce produit va fusionner dans la nouvelle fiche de paramétrage

Nouvelle fiche de paramétrage

2	01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002010677		221	Trimestriel	11	0,47 %	- BASE CONVENTIONNELLE CADRE - CADRES (221) AGENCE DU VIEUX PORT 341733822 - Tranche A prévoyance
2	01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002010677		221	Trimestriel	13	0,47 %	- BASE CONVENTIONNELLE CADRE - CADRES (221) AGENCE DU VIEUX PORT 341733822 - Tranche B prévoyance
3	01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002010678		221	Trimestriel	11	2,44 %	- COMPLEMENTAIRE STD CADRE SERENITE - CADRES (221) AGENCE DU VIEUX PORT 341733822 - Tranche A prévoyance
3	01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002010678		221	Trimestriel	13	3,4 %	- COMPLEMENTAIRE STD CADRE SERENITE - CADRES (221) AGENCE DU VIEUX PORT 341733822 - Tranche B prévoyance

Nouvelle référence contrat à paramétrer avec la date d'entrée en vigueur du contrat

La nouvelle référence contrat à paramétrer est la fusion des contrats 1 et 3 du précédent paramétrage. Il faut **ne paramétrer qu'une seule ligne avec le taux actualisé (somme des deux précédents)**

Illustration de la fiche de paramétrage en cas de normalisation des codes population

Ancienne fiche de paramétrage

	Début et fin de validité	Code organisme 15.002 20.001	Code déléataire 15.003 20.008	Référence contrat 15.001 55.003	Code option 70.004 73.002	Code population 70.005	Périodicité paiement	Type de base ou forfait 79.001	Montant et/ou taux	Désignation (libellés contrat / option / population / assiette)
1	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMOP003		240	Trimestriel	11	0,47 %	- CCN IMMOBILIER REGIME CONV OBLIGATOIRE - NON CADRE - Tranche A prévoyance
1	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMOP003		240	Trimestriel	13	0,47 %	- CCN IMMOBILIER REGIME CONV OBLIGATOIRE - NON CADRE - Tranche B prévoyance
3	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMP1007		240	Trimestriel	11	0,92 %	- CCN IMMOBILIER REGIME COMPLEMENTAIRE - NON CADRE - Tranche A prévoyance
3	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMP1007		240	Trimestriel	13	0,92 %	- CCN IMMOBILIER REGIME COMPLEMENTAIRE - NON CADRE - Tranche B prévoyance
1	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMOP017		704	Trimestriel	11	0,47 %	- CCN IMMOBILIER REGIME CONV OBLIGATOIRE - NON CADRE SAUF MALADIE - Tranche A prévoyance
1	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMOP017		704	Trimestriel	13	0,47 %	- CCN IMMOBILIER REGIME CONV OBLIGATOIRE - NON CADRE SAUF MALADIE - Tranche B prévoyance
2	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMP1018		704	Trimestriel	11	0,92 %	- CCN IMMOBILIER REGIME COMPLEMENTAIRE - NON CADRE SAUF MALADIE - Tranche A prévoyance
2	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMP1018		704	Trimestriel	13	0,92 %	- CCN IMMOBILIER REGIME COMPLEMENTAIRE - NON CADRE SAUF MALADIE - Tranche B prévoyance
1	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMOP019		705	Trimestriel	11	0,47 %	- CCN IMMOBILIER REGIME CONV OBLIGATOIRE - NON CADRE MALADIE DE BASE MAL SURCOMPLEM. - Tranche A prévoyance
1	01/07/2016	P0959	GP0959	0008522480002IMOP019		705	Trimestriel	13	0,47 %	- CCN IMMOBILIER REGIME CONV OBLIGATOIRE - NON CADRE MALADIE DE BASE MAL SURCOMPLEM. - Tranche B prévoyance

La référence contrat de ce produit va évoluer dans la nouvelle fiche de paramétrage

La référence contrat ayant le code population « 704 » et/ou « 705 » (code non normalisé) va disparaître dans la nouvelle fiche de paramétrage

Nouvelle fiche de paramétrage

1	01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002004288		240	Trimestriel	11	0,47 %	- BASE CONVENTIONNELLE NON CADRE - NON CADRES (240) MD IMMOBILIER CABINET DANIEL MEYNIER 441349 - Tranche A prévoyance
1	01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002004288		240	Trimestriel	13	0,47 %	- BASE CONVENTIONNELLE NON CADRE - NON CADRES (240) MD IMMOBILIER CABINET DANIEL MEYNIER 441349 - Tranche B prévoyance
2	01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002004289		240	Trimestriel	11	0,92 %	- COMPLEMENTAIRE STD NON CADRE SECURITE - NON CADRES (240) MD IMMOBILIER CABINET DANIEL MEYNIER 441349 - Tranche A prévoyance
2	01/01/2020 31/12/2023	P0959	GP0959	K00000002004289		240	Trimestriel	13	0,92 %	- COMPLEMENTAIRE STD NON CADRE SECURITE - NON CADRES (240) MD IMMOBILIER CABINET DANIEL MEYNIER 441349 - Tranche B prévoyance

Nouvelle référence contrat à paramétrer avec la date d'entrée en vigueur du contrat

Disparition de la fiche de paramétrage des contrats ayant le code population « 704 » et/ou « 705 » : ces codes sont normalisés